

Chronique de l'Agence centrale des prisonniers de guerre

(83^e article)

Allemands.

Courrier. — Du 1^{er} au 31 juillet 1946, le Service allemand de l'Agence a reçu 198.796 correspondances, dont 37.543 lettres concernaient des militaires, 26.600 cartes questionnaires, 128.637 « messages Croix-Rouge » (P.10.079) et 6016 lettres relatives à des civils.

Sur les 37.543 lettres concernant des militaires, 28.147 ont pu être extraites du courrier général pour être transmises soit aux équipes extérieures chargées de traiter la correspondance, soit aux sections de la Croix-Rouge à Munich et à Hambourg. Il s'agissait surtout de demandes reçues de prisonniers de guerre qui demeurent sans nouvelles de leur famille ou de recherches au sujet de disparus.

En ce qui concerne la correspondance destinée aux prisonniers allemands en mains françaises et belges, il convient de signaler que les restrictions en vigueur jusqu'ici ont été supprimées par les Autorités militaires de ces deux pays, ce qui a facilité la reprise du service postal régulier entre ces militaires et leurs familles. Désormais, il ne sera plus nécessaire de rédiger ces lettres sur formules officielles.

Quant au courrier expédié, il a été de 127.927 plis (113.217 en juin), dont 110.978 envois concernaient des militaires et 16.949 des civils.

Cartes de capture et listes. — L'Agence a enregistré l'arrivée, en juillet, de 13.128 cartes de capture de prisonniers allemands transmises par les Autorités américaines (329), britanniques (1394), françaises (3826), norvégiennes (7340), suédoises (8) et tchécoslovaques (231).

De plus, il y a lieu de mentionner que le Service allemand a reçu des Etats-Unis, 14.053 noms sur microfilms et 782 sur listes rectificatives ; de France, 100.164 fiches signalétiques ; de l'Empire britannique, 24.907 fiches signalétiques et 90 noms portés sur listes rectificatives.

Agence centrale des prisonniers de guerre

Il a reçu également des listes nominatives de prisonniers, communiquées par les délégations du Comité international :

de France :

une liste de 151 prisonniers de guerre malades au Dépôt 61 à Langres (transmise par la délégation du Comité à Paris).

d'Allemagne :

une liste de 22 prisonniers de guerre au camp de Kehl (reçue de la délégation du Comité international à Baden-Baden).

des Pays-Bas :

une liste de 46 prisonniers de guerre au camp de Hoog Soeren (remise par la délégation du Comité international à la Haye).

du Danemark :

une liste de 640 membres de l'ex-Wehrmacht qui se trouvaient encore au Danemark à fin juin 1946 (fournie par la délégation du Comité international à Copenhague).

de Tchécoslovaquie :

une liste de 190 enfants sans famille groupés dans un home de Prague (envoyée par la délégation du Comité international à Prague).

de Yougoslavie :

une liste de 369 prisonniers de guerre au camp de Slavonski Brod (transmise par la délégation du Comité international à Belgrade).

des Indes néerlandaises :

une liste de 111 marins allemands groupés à Kobé (remise par la délégation du Comité international à Tokio).

De plus, un certain nombre de listes et d'actes de décès, de relevés de tombes et de procès-verbaux d'exhumations, sont parvenues des Etats-Unis, de l'Empire britannique, de France, d'Allemagne, d'Italie, de Belgique, de Tchécoslovaquie, d'Autriche, de Hongrie et de Pologne.

Fichier. — En juillet 1946, 433.200 fiches furent classées dans la cartothèque allemande ; 25.894 concordances ont pu être obtenues. Le Service de contrôle a procédé, de son côté, à la vérification de 51.789 « cas ».

Agence centrale des prisonniers de guerre

Les « messages Croix-Rouge » remis à l'Agence en vue de leur transmission à des prisonniers allemands continuent à affluer à Genève ;

au 31 juillet, le total des messages reçus atteignait 1.181.589 dont 675.219 purent être expédiés à leurs destinataires.

Autrichiens.

Situation des prisonniers. — Selon les renseignements reçus des délégations du Comité international, tous les prisonniers de guerre autrichiens en mains américaines et françaises sur territoire métropolitain, sont aujourd'hui rapatriés à l'exception de quelques milliers d'hommes. Les prisonniers qui se trouvaient en Afrique du Nord ont été libérés ; il n'en reste plus qu'une centaine en Algérie et en Tunisie, groupés dans des détachements de travail éloignés. La délégation du Comité international à Alger s'occupe de ces « cas spéciaux ».

Aux Etats-Unis également les derniers prisonniers de guerre autrichiens ont été transférés en Grande-Bretagne ou en France pour y être libérés.

En revanche, quelques milliers de prisonniers sont encore internés en Belgique, au Luxembourg et en Norvège.

De Yougoslavie, 2500 grands blessés ou malades ont été rapatriés ; il reste encore environ 12.000 prisonniers dans ce pays.

En Italie, les prisonniers autrichiens se trouvant en mains britanniques sont en voie de rapatriement. Ceux qui sont dans ce pays en mains américaines (environ 5000), n'ont pas encore été rapatriés. Le retour des prisonniers autrichiens groupés dans le Moyen-Orient, et dont on peut évaluer le nombre à 7500, aura lieu en septembre 1946.

Les indications obtenues de source officielle à Vienne, par la délégation du Comité international, évaluent à 1.400.000 le nombre d'Autrichiens qui furent enrôlés dans la Wehrmacht ; 720.000 seraient rapatriés, 400.000 décédés et 280.000 se trouveraient encore en mains alliées.

Agence centrale des prisonniers de guerre

Japonais.

Un certain nombre d'internés japonais au Canada continuent de s'adresser à l'Agence pour obtenir des nouvelles de leur famille au Japon.

Près de 600 enquêtes ouvertes par le Service japonais sont actuellement en cours ; les réponses sont communiquées aux demandeurs au fur et à mesure de leur arrivée à Genève.

Siamois.

A la suite de l'entrée en guerre de la Thaïlande, l'Agence fut appelée à s'occuper de divers cas d'enquête, de recherche et d'information, concernant des ressortissants siamois. Le travail de la section siamoise était assuré par quelques collaborateurs du Service japonais.

De 1942 à 1945, une quarantaine de civils donnèrent lieu à des recherches et 15 enquêtes furent entreprises par l'intermédiaire des délégations du Comité international ; 12 permirent d'obtenir des renseignements positifs.

Les délégués du Comité en Inde et en Nouvelle-Zélande ont visité, à diverses reprises, les quelques civils siamois internés à New-Delhi (Inde), à Somes Island, puis à Pahiatua (Nouvelle-Zélande).

Trois des Siamois retenus en Nouvelle-Zélande ayant trouvé la mort en août 1943, dans un accident d'aviation lors d'un transfert opéré en vue de leur rapatriement, le délégué du Comité international assista aux obsèques des victimes et envoya à Genève, à l'intention des familles, un compte rendu de cette cérémonie.

Il convient de mentionner que le Service siamois de l'Agence a eu à s'occuper également de plusieurs membres du personnel diplomatique de la Légation de Berlin qui, après la cessation des hostilités en Allemagne, avaient été transférés les uns à Salzbourg et les autres à Munich.

Messages civils.

Au cours de ces derniers mois la transmission des « messages familiaux » sur formules de la Croix-Rouge a subi une impor-

Agence centrale des prisonniers de guerre

tante régression. Alors que le nombre des messages expédiés était encore de 23.000 en mai, il était de 18.000 en juin, de 11.000 en juillet et de 4600 en août.

En revanche, le nombre des messages télégraphiques augmente ; ces échanges de télégrammes ont lieu surtout actuellement entre le Japon et l'Allemagne ainsi qu'entre la France et l'Espagne.

Service Watson.

Les statistiques générales fournies par le Service Watson en juin et juillet 1946, portent les indications suivantes sur le travail accompli dans les diverses sections de ce service :

	juin	juillet	Total
Perforation de fiches	15.208	13.398	28.606
Tri automatique	363.247	141.465	504.712
Passages de fiches dans les trieuses	2.131.715	779.585	2.911.300
Impression par tabulatrices.	236.907	104.572	341.479
Reproduction automatique .	18.367	4.620	22.987
Superforation de fiches . .	41.350	—	41.350
Interprétation automatique.	18.547	1.500	20.047
Interclasseuse (vérification de fiches)	98.525	217.160	313.685

De décembre 1939 à juillet 1946, l'ensemble des cartes perforées par le Service Watson atteint 7.480.335 ; 65.765.269 fiches ont été classées par les trieuses automatiques qui ont enregistré au total le passage de 313.499.233 cartes. De plus, les tabulatrices ont reproduit sur listes les indications données par 23.866.668 fiches.

Visites reçues. — Le Comité international de la Croix-Rouge a reçu la visite des personnalités ici nommées :

Groupes d'élèves et étudiants danois, français, suédois et suisses ; un groupe de mutilés britanniques de la RAF hospitalisés à Clarens (Suisse) ; M. Jindrich Andrial, ministre de Tchécoslovaquie à Berne ; M. le Dr P. Guberina, conseiller de la Croix-

Secours sur route

Rouge yougoslave ; M^{me} Charaoui Pacha, membre du Comité du Croissant-Rouge égyptien ; M. Faron, président du Comité de la Croix-Rouge française d'Epinal ; M. Etienne Porgès, délégué de la Croix-Rouge hongroise auprès du Comité international ; M. Winston Churchill, accompagné de M^{me} Mary Churchill, M. J. A. Cuttat, chef du Protocole du Département politique fédéral, Lt colonel Bracher, représentant du Département militaire fédéral, Lt Rogers, M. Montag, M. J. W. Barret, vice-consul de Grande-Bretagne à Genève, les représentants des Autorités cantonales et municipales genevoises.

CHRONIQUE

Commission internationale permanente des Secours sur route (C. I. P. S. R.)¹

Au cours de sa réunion à Oxford, les 12 et 13 juillet 1946, sous la présidence du D^r P. Behague, la Commission internationale permanente des secours sur route a adopté les recommandations que nous reproduisons ci-après, et qui furent sanctionnées par le Conseil des Gouverneurs de la Ligue.

I

La Commission

constatant que l'aide à procurer aux victimes des transports en nombre sans cesse croissant est donnée avec les mêmes moyens à tous les usagers terrestres, aériens ou maritimes,

estime indispensable de pouvoir s'adjoindre à l'avenir des experts qualifiés comme membres temporaires, afin de coordonner l'action des secours sur terre, air et eau.

II

La Commission

ayant pris note que, dans plusieurs pays, les conducteurs de véhicules automobiles doivent être pourvus d'un certificat de secouriste et doivent le renouveler chaque année,

¹ *Revue internationale*, février 1946, p. 125.